



Transparence - Equité - Développement
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
.....
DIRECTION GENERALE

Lomé, le 13 JUIN 2022

N° 1566/ARMP/DG/CI



LE DIRECTEUR GENERAL P. i

à

Monsieur la Personne Responsable
des Marchés Publics de l'Université
de Lomé

LOME

Objet : Demande de documents

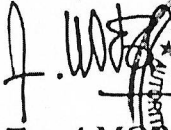
Monsieur la Personne responsable,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) est saisie d'une dénonciation anonyme portant sur des irrégularités décelées dans le cadre de la procédure de demande de propositions n° 02C/2021/UL-CERME du 15 novembre 2021 relative à la sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques et pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME.

Afin de disposer d'éléments d'appréciation des prétentions du dénonciateur, je vous prie de bien vouloir mettre à la disposition de l'ARMP, la demande de propositions relative à la procédure sus-référencée, les propositions techniques des cabinets, le rapport d'analyse des propositions, le procès-verbal d'attribution, les avis de non objection de l'organe de contrôle et tous autres documents pouvant concerner ladite procédure.

A cet effet, je vous invite à transmettre à l'ARMP, à votre prompt convenance et au plus tard le vendredi 17 juin 2022, lesdits documents.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur la Personne responsable, l'assurance de ma considération distinguée.


Aftar Touré MOROU
La Directeur Général
ARMP